Info Marne

« Seul, on subit. Ensemble, on résiste. Organisés, on gagne ! »

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Travailler et ne plus pouvoir en vivre, ça suffit ! 1
1er décembre : Stop au grignotage de nos salaires et de nos pensions par l'inflation ! ... 2
Fère-Champenoise / Épernay : Le groupe Exel industries veut faire des économies 2
Conflit persistant chez ENEDIS 3
Vatry : Lettre de la CGT au ministre des Transports 3
Champagne : la CGT propose la création d'un label de Haute Valeur Sociale (HVS) 3
Reims : Marine LE PEN amène le pire 4
Élections CNRACL : défendons notre caisse de retraite, votons CGT 4

27 novembre 2026
#169

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

Edito : Travailler et ne plus pouvoir en vivre, ça suffit !



Dans la Marne comme partout en France, de plus en plus de salariés du privé comme du public ont du mal à boucler leurs fins de mois. Au quotidien c'est devenu compliqué, voire impossible de faire ses courses, payer son loyer, se chauffer ou encore faire le plein de carburant, sans être dans le rouge bancaire.

Le 1er décembre, 164 minima conventionnels seront inférieurs au SMIC. Dans certaines entreprises, des salariés ayant plusieurs années d'ancienneté, des qualifications et des responsabilités se retrouvent rémunérés au SMIC.

Dans la fonction publique, la situation n'est guère plus acceptable. De nombreux agents, notamment ceux rémunérés au bas des grilles indiciaires, se retrouvent avec un traitement indiciaire inférieur au salaire minimum et doivent bénéficier d'une « indemnité différentielle » pour atteindre le minimum légal.

Le gouvernement devrait montrer l'exemple, mais c'est tout le contraire ! Alors qu'il impose à demi-mot aux employeurs privés le respect du salaire minimum, il maintient lui-même une partie de ses agents avec un traitement indiciaire inférieur au SMIC. C'est inadmissible et particulièrement méprisant envers les personnels qui font vivre nos services publics au quotidien.

Les patrons du privé comme le gouvernement portent donc une responsabilité commune dans cette spirale d'appauvrissement du monde du travail. La précarité n'est pas une fatalité : elle résulte de choix politiques et économiques qui privilégient le capital au détriment du travail et de la dignité des travailleurs.

Face à cette injustice, la CGT revendique des augmentations générales de salaires, la revalorisation immédiate des grilles conventionnelles et du point d'indice, ainsi que celle des pensions de retraite et minima sociaux.

Croire au Père Noël pour avoir des jours meilleurs reste un conte pour enfant, seule la lutte permettra de véritables avancées sociales.

Le 1er décembre doit permettre de faire entendre les luttes du privé et du public. Car au-delà des statuts et des secteurs, nous partageons les mêmes exigences : vivre dignement de notre travail, bénéficier de droits protecteurs et ne plus subir la pauvreté malgré un emploi.

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S POUR UN 1ER DÉCEMBRE COMBATIF ET REVENDICATIF !

Ghislain BRIDE, secrétaire général de l'Union départementale



1er décembre :

Stop au grignotage de nos salaires et de nos pensions par l'inflation !

Les mobilisations qui se poursuivent depuis deux mois ont quand même permis l'ouverture de négociations sur les salaires dans toutes les branches professionnelles, comme dans la fonction publique.

Mais sans rapport de force, nous savons bien qu'il est impossible de faire aboutir les revendications. C'est par la grève que nous obtiendrons les augmentations de salaires et des budgets supplémentaires pour les services publics.

Partout, grâce à nos mobilisations, gagnons des augmentations salariales pour toutes et tous des différents niveaux, échelons, coefficients dans le privé et points d'indice dans le public.



Lorsque les prix augmentent, nos salaires doivent augmenter au moins d'autant, les inégalités entre les femmes et les hommes doivent être supprimées, et les métiers féminisés revalorisés (Voir le communiqué intersyndical « Salaires : pour la revalorisation des grilles indiciaires et du point d'indice »)

Fère-Champenoise / Epernay :

Le groupe Exel industries veut faire des économies

Le groupe Exel Industries, qui comprend les entreprises Préciculture à Fère-Champenoise et Tecnoma à Epernay, spécialisées dans la fabrication de matériel agricole et viticole, prétexte la crise agricole pour annoncer un vaste plan d'économies dans ses activités de production.

« Le marché a baissé d'un tiers, il faut donc adapter nos moyens dans le même ordre de grandeur » explique Patrick BALLU, Président du Conseil d'Administration. Comprendre nos moyens humains… Il faut donc s'attendre à des réductions massives d'emplois sur les 300 que comptent les deux entreprises ; l'arrivée d'un nouveau directeur « de transition », « expert en redressement d'entreprises » en dit long sur sa mission.



Pourtant, les résultats du groupe sont-ils vraiment si catastrophiques ? On a du mal à le croire quand on voit le niveau de rémunération du directeur général groupe adopté par son Conseil d'Administration du 20 décembre 2023.

- 360 000 € brut de salaire fixe par an
- 180 000 € de rémunération variable pour 100 % des objectifs pouvant varier entre 0 et 150 %, soit de 0 à 270 000 €…

Soit potentiellement 52 500 € par mois, soit entre deux et trois SMIC annuels… Sans compter la voiture de fonction, la mutuelle, la prévoyance et la Garantie Sociale des Chefs d'entreprise (GSC) destinée à protéger le patron en cas de perte d'emploi et à lui garantir un niveau de vie proche de sa rémunération habituelle (sic).

La direction voudrait faire entériner le calendrier de négociation du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) dès le 7 décembre. Pour la CGT, il faudra commencer par apporter des réponses précises à toutes les questions que se posent les salariés et qui contribuent au climat anxiogène dans l'entreprise.

(Lire l'article de l'Union : « PSE chez Exel industries, des postes dans les usines marnaises menacés. »)

Conflit persistant chez ENEDIS

Le Syndicat CGT Energie Marne a appelé les salariés à la grève les 23 et 24 novembre afin de peser sur les négociations nationales qui se sont tenues le mardi 24 novembre sur la revalorisation du Salaire National de Base (SNB) des électriciens et gaziers.

Plutôt qu'une augmentation générale de 130 €, plus favorable aux bas salaires, les employeurs ont préféré n'accorder qu'un forfait de 40 € et un pourcentage de 1,3 %, trop faible et trop inégalitaire. Parallèlement, en Champagne-Ardenne, la mobilisation se poursuit chez ENEDIS depuis six semaines. Les salariés des exploitations ont d'abord engagé des débrayages, puis plusieurs sites se sont organisés pour entrer en grève reconductible et faire entendre à la direction le mal-être persistant des agents confrontés à une réorganisation calamiteuse.

Facteur aggravant, l'adjoint au domaine opérations a délibérément tenu les représentants du personnel à l'écart de réunions portant sur la résolution du conflit. Pourtant, ce n'est pas en écartant des débats les représentants des salariés que la direction répondra aux difficultés exprimées !
(Voir le tract « SNB 2027 : « une séance de négociation supplémentaire pour mieux se moquer des bas salaires ! »)

Vatry :

Lettre de la CGT au ministre des transports

Suite à l'annonce de la cessation d'activité sur l'aéroport de Vatry qui devrait être voté lors de la séance du Conseil Départemantal de la Marne du 4 décembre, Laurent SAINT-LEGER, Secrétaire Général de l'Union Interfédérale des Transports (UIT) CGT a interpellé le ministre des transports, Philippe TABAROT.

La CGT s'oppose à l'abandon de cette infrastructure publique qui ne peut être réduite à une simple variable d'ajustement budgétaire.

La CGT demande au ministre de réaffirmer l'intérêt stratégique de la plate-forme de Vatry, d'intervenir auprès du département de la Marne pour suspendre la décision, de convoquer une table ronde réunissant tous les acteurs, afin d'étudier les conditions d'un avenir de la plateforme, de garantir la préservation des emplois et des activités économiques, d'inscrire Vatry dans une politique nationale du réseau aéroportuaire et du fret, fondée sur le service public et la complémentarité des modes de transport.
(Lire l'article de l'Hebdo du vendredi : « La CGT Grand Est exige une suspension de la fermeture programmée de l'aéroport de Vatry. ») (Lire la lettre de Laurent SAINT-LEGER)

Champagne : *la CGT propose la création d'un label de haute valeur sociale (HVS)*

Le champagne bénéficie d'une renommée mondiale, construite sur un savoir-faire exceptionnel et sur le travail de milliers de femmes et d'hommes. Pourtant, derrière cette prestigieuse image, les conditions de travail et d'hébergement de certains salariés, notamment lors des vendanges, révèlent des réalités parfois inacceptables.

Pour l'Intersyndicat CGT Champagne, l'excellence d'un produit ne peut se limiter à sa qualité ou à son respect de l'environnement. Elle doit également garantir le respect des femmes et des hommes qui contribuent à son élaboration.



C'est dans cet esprit que notre organisation syndicale propose la création d'un label Haute Valeur Sociétale (HVS), destiné à garantir des conditions de travail dignes, une rémunération juste, le respect du droit du travail et des conditions d'hébergement décentes pour l'ensemble des salariés de la filière Champagne.
(Voir le site de la CGT du champagne « Pour un champagne respectueux des droits humains et des salariés »)

Reims : *Marine LE PEN amène le pire*

Marine LE PEN, candidate d'extrême droite à l'élection présidentielle, est venue à Reims le 25 novembre à l'invitation de l'Union des entreprises de proximité à la rencontre d'artisans et de commerçants.



L'UD CGT de la Marne s'est associée à la Ligue des Droits de l'Homme qui s'est opposée à la présence de Marine LE PEN et à la banalisation des idées racistes nauséabondes du Rassemblement National.
« Tire-toi, pas de fasciste ici ! Rends l'argent ! Va en prison ! », a lancé un homme, pour rappeler que Marine LE PEN a été condamnée en appel à trois ans de prison, dont deux avec sursis, et 100 000 € d'amende pour détournement de fonds publics. Il faut dire que Marine LE PEN est gravement frappée d'amnésie, elle qui déclarait en 2013 : « Je réclame l'inéligibilité à vie pour tous ceux qui ont été condamnés pour des faits commis grâce ou à l'occasion de leur mandat. Parce que j'ai une éthique, une morale, que je m'y tiens, et que moi quand je réclame l'éthique et la morale, je me l'applique à moi-même. » Eh ben, qu'est-ce qu'elle attend ?
(Voir l'article de l'Hebdo du vendredi : « Visite très cadrée pour Marine LE PEN à Reims ») (Voir la vidéo de Public Sénat de 2013 : « Quand Marine LE PEN demandait l'inéligibilité à vie pour les élus condamnés ») (Lire document très complet de la fédération CGT du commerce : « Comprendre et déconstruire les discours de l'extrême-droite. »)

Élections CNRACL : *défendons notre caisse de retraite, votons CGT*

Du 23 novembre au 10 décembre 2026, près de 4 millions d'électeurs sont appelés à renouveler le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), qui concerne les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, avec environ 2,15 millions de cotisants actifs et 1,63 million de retraités.

Renouvelé tous les six ans, son Conseil d'Administration est composé de 16 élus titulaires et d'autant de suppléants, répartis entre :

- 6 représentants des actifs
- 2 représentants des retraités
- 5 représentants des employeurs territoriaux
- 3 représentants des employeurs hospitaliers

Face aux réformes régressives des retraites et aux menaces pesant sur notre système solidaire par répartition, la CGT revendique :

- Une retraite d'au moins 75 % de la dernière rémunération, primes comprises
- Une pension de réversion à 75 %
- La ré-indexation des pensions sur les salaires
- L'augmentation de la valeur du point d'indice
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire
- Le développement de l'emploi public statutaire et la titularisation des contractuels
- Le renforcement du Fonds d'Action Sociale (FAS)
- Le suivi médical post-professionnel

La défense de notre caisse de retraite passe également par un financement pérenne et solidaire, garantissant les droits des générations actuelles et futures.

Ce scrutin constitue un véritable enjeu démocratique et social. Chaque voix compte pour renforcer nos représentants et leur donner les moyens de défendre collectivement nos droits. (Tract)

Le vote s'effectue exclusivement par Internet sur le site : https://elections-cnracl.fr/Identification

Actifs, retraités, ne laissons pas les autres décider de notre avenir !

DU 23 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE,

VOTONS ET FAISONS VOTER CGT !



du 3 au 10 décembre 2026



JE



pour nos missions

pour nos salaires

VOTE





pour nos conditions de travail

pour nos services publics

CGT





pour l'égalité femme/homme

pour nos retraites !

aux élections professionnelles dans la fonction publique

la cgt

pour connaître vos droits
rendez-vous sur
jevote.cgt.fr

Impression : Rivet